

1. Pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax 03.89.70.90.85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : <http://www.agglo-saint-louis.fr>
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>
Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale
Activité principale : Services généraux des administrations publiques

2. Objet du marché :

Intitulé :

Accord-cadre pour la fourniture et pose de signalétique pour SAINT-LOUIS Agglomération
- 2025 à 2029

Type de marché :

Marchés de fournitures et services

Classification CPV :

Code CPV	Libellé du code CPV principal
45316200-7	Installation de matériel de signalisation
79800000-2	Services d'impression et services connexes
32584000-0	Supports d'informations
35261000-1	Panneaux d'information

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : OUI

Durée de l'accord-cadre – délai d'exécution des prestations

Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un an, à compter de sa date de notification. Par la suite, il pourra être reconduit de manière tacite 3 fois pour une période d'une année à chaque fois. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

Le pouvoir adjudicateur pourra toujours s'opposer à la reconduction à condition d'en informer le titulaire au moins quatre mois avant la fin de chaque période annuelle, et ce sans indemnités.



Le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution seront fixés dans chaque bon de commande et marché subséquent émis. Ces délais devront cependant impérativement respecter les dispositions de chacun des lots (délais plafonds), et les délais fixés dans l'acte d'engagement (AE) de chacun des lots (délais optimisés par le candidat).

Type de procédure :

Appel d'offres ouvert (application de l'article R.2124-2 du Code de la Commande Publique)

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique de l'offre	40 %
2	Prix des prestations	50 %
3	Note environnementale en lien avec l'exécution de la prestation	10 %

Publications antérieures concernant le même marché :

Avis d'appel public à la concurrence paru :

-Au BOAMP n°25-39934 du 10/04/2025

-Au JOUE du 10/04/2025 sous le n°71/2025

3. Attribution du marché :

Lot n°1 : Fourniture et pose de signalétique événementielle

Date d'attribution du marché : Jeudi 26 juin 2025

Titulaire du marché :

SIGNEST

5 rue de Séville

68300 SAINT-LOUIS

Montant des prestations : Pour un montant maximum annuel de 10 000 € HT.

Lot n°2 : Fourniture et pose de signalétique intérieure bâtimementaire

Date d'attribution du marché : Jeudi 26 juin 2025

Titulaire du marché :

SIGNEST

5 rue de Séville

68300 SAINT-LOUIS

Montant des prestations : Pour un montant maximum annuel de 10 000 € HT.



Lot n°3 : Fourniture et pose de signalétique extérieure

Date d'attribution du marché : Jeudi 26 juin 2025

Titulaire du marché :

CELIZE SARL
6, rue Pascal
92120 MONTRouGE

Montant des prestations :

Pour un montant maximum annuel de 150 000 € HT : Première période du marché (1)
Pour un montant maximum annuel de 35 000 € HT : Périodes suivantes du marché (2, 3, 4)

4. Renseignements complémentaires :

Autres informations

Date de signature des marchés (Lots 1, 2 et 3) : Mercredi 25 juin 2025

Les marchés sont consultables au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

5. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends relatifs aux marchés publics
1, rue du Préfet Claude Erignac
54038 Nancy Cedex
Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24
E-mail : caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr
<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

Date d'envoi du présent avis : Mercredi 30 juillet 2025

